

Moteur de recherche : Qwant serré de près par la Caisse des Dépôts

Nouveau jeu de chaises musicales à la tête de Qwant. [Nommé](#) à la direction générale en septembre dernier, Tristan Nitot cède sa place pour reprendre son poste de VP Advocacy créé pour lui en juin 2018.

Pour piloter le moteur de recherche, le choix des actionnaires s'est portée sur une solution interne en confiant les rênes à [Jean-Claude Ghinozzi](#), actuel Directeur Général Adjoint Sales & Marketing.

Ce changement en surface indique un bouleversement plus profond de la gouvernance. » Qwant a par ailleurs choisi de se doter d'un Conseil de gouvernance présidé par Antoine Troesch, Directeur de l'investissement de la Banque des Territoires. » indique un communiqué.

En clair, la Caisse des dépôts dont dépend la Banque des Territoires reprend en main le moteur de recherche dans lequel elle a [investi 15 millions €](#) en 2017.

La Caisse des dépôts impliquée dans la gestion

Critiqué pour ses méthodes de gestion, son co-fondateur et patron Eric Léandri va se concentrer sur la présidence d'un nouveau » Comité stratégique et scientifique » chargé de « la définition et la mise en oeuvre des orientations stratégiques et technologiques de l'entreprise ».

Un poste sans aucune responsabilité opérationnelle.

Cette nouvelle organisation est dictée par une nouvelle augmentation de capital d'une dizaine de millions €, [selon les Echos](#), auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et du groupe allemand Axel Springer.

L'urgence est de redresser les comptes. Selon [le Figaro](#), les pertes se creusent : 4,7 millions € en 2016, 10 millions en 2017 et 11,2 millions en 2018.

Du côté des bonnes nouvelles, [Libération](#) affirme que la direction interministérielle du numérique (Dinum) a validé l'installation de Qwant comme moteur de recherches de référence sur les millions de PC des administrations françaises. Elle a diffusé une note dans ce sens début janvier, aux directeurs du numérique des ministères, suite à des audits réalisés au cours de l'été.

Cette mesure avait été annoncée en mai dernier par [Cédric O](#) sous réserve de correspondre à certains critères en matière de respect de la vie privée et de protection des données.